

**ecofi** Actifs pour  
le futur

# **RAPPORT DE MISSION 2025**

# L'édito de Claire Martinetto

Conjuguer performance et durabilité  
pour un futur juste et responsable



## **L'année 2025 marque un tournant décisif pour notre entreprise à mission.**

Alors que les défis environnementaux et sociaux ne cessent de s'intensifier, nous avons choisi de réaffirmer notre utilité en mettant à jour notre raison d'être. Ce n'est pas un simple ajustement sémantique; c'est le reflet de notre volonté profonde de conjuguer performance économique et durabilité, pour bâtir un futur plus juste et responsable.

## **Le bilan que nous présentons aujourd'hui témoigne de la maturité de notre engagement.**

En 2025, nous avons non seulement tenu nos engagements historiques, mais nous avons également franchi des étapes clés dans l'amélioration de nos pratiques d'investissement et d'influence. Qu'il s'agisse de l'accompagnement des besoins financiers de l'ESS ou de la mobilisation active de nos collaborateurs, chaque action a été guidée par la recherche d'un impact concret et mesurable.

## **Regarder le chemin parcouru pour mieux tracer l'avenir.**

Ce rapport de mission ne se contente pas de recenser nos succès. Il analyse avec transparence l'atteinte de nos objectifs opérationnels, les freins rencontrés et les enseignements que nous en tirons. C'est cette exigence de redevabilité qui fait la force de notre modèle.

## **En ouvrant notre nouvelle feuille de route 2026-2027, nous passons à la vitesse supérieure.**

Nos nouveaux objectifs statutaires sont ambitieux: ils visent à ancrer davantage la responsabilité sociétale au cœur de chaque métier.

Plus que jamais, nous sommes convaincus que notre communauté de salariés, engagée au service de la société, est notre plus bel atout pour relever ces défis.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres de notre Comité de mission pour leur regard, ainsi que l'ensemble des équipes d'Ecofi qui font vivre cette mission au quotidien.

## **Ensemble, nous prouvons qu'un autre modèle de croissance est possible.**

Bonne lecture,



**Claire Martinetto**  
Présidente du Directoire

# La mission en dates

En juin 2020, Ecofi est devenue la première société de gestion française à adopter la qualité d'Entreprise à mission, inscrivant ainsi sa raison d'être dans ses statuts. Cette décision prolonge plus de 40 ans d'engagement au service d'une finance responsable et solidaire, et fait écho à une conviction forte; celle que les entreprises ont un rôle à jouer auprès de toutes leurs parties prenantes. En intégrant des objectifs sociaux et environnementaux à sa stratégie, Ecofi renforce la cohérence entre ses pratiques d'investisseur et ses valeurs internes.

Ce choix structurel reflète notre volonté d'aligner durablement performance financière, impact positif et transparence.



2019

La publication de la **loi Pacte** nous a confortés dans notre volonté d'incarner une entreprise à mission. Cette loi a offert un cadre juridique pour formaliser nos engagements et orienter Ecofi vers une démarche toujours plus responsable et durable.

**Ecofi, première société de gestion française à adopter la qualité d'Entreprise à mission.** Cette décision s'inscrit dans la continuité de ses engagements, en cohérence avec les valeurs de l'entreprise, pronées depuis des décennies.

2020



2024

Le Comité de mission est ravi d'accueillir trois nouveaux membres. Leur expertise stratégique et leur engagement en matière d'impact renforceront notre mission et nos initiatives.



2025



Ecofi a revu certains de ses objectifs statutaires afin d'intégrer plus efficacement les enjeux de durabilité et d'engagement des salariés au sein de son organisation.

# Notre mission

## Notre nouvelle raison d'être

Conjuguer performance et durabilité pour un futur juste et responsable

## Nos objectifs de mission

**01**  
→

CONTRIBUER PAR NOTRE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ET D'INFLUENCE À L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES RESPONSABLES DES ÉMETTEURS ET DE LA PLACE.

Cet objectif repose sur notre conviction profonde que les pratiques responsables favorisent non seulement la durabilité à long terme des entreprises, mais également leur résilience. En sensibilisant nos clients et nos partenaires à l'importance de l'investissement responsable, nous aspirons à aider la Place financière à devenir un acteur clé du développement durable. Ainsi, notre politique d'influence vise à initier des changements significatifs et à renforcer la confiance des investisseurs dans la capacité des marchés à répondre aux défis sociétaux et environnementaux actuels.

**02**  
→

CONTRIBUER À RÉPONDRE AUX BESOINS FINANCIERS DE L'ESS.

En fournissant un soutien financier adapté, nous permettons aux acteurs de l'ESS de concrétiser leurs projets et d'amplifier leur impact social.

Notre engagement à développer des solutions financières sur mesure témoigne de notre volonté de contribuer non seulement à la pérennité de ces structures, mais également à initier un changement systémique bénéfique pour la société dans son ensemble : création de lien social, promotion de l'inclusion, développement durable des territoires...

**03**  
→

CRÉER ET ENTRETENIR UNE COMMUNAUTÉ DE SALARIÉS ENGAGÉS AU BÉNÉFICE DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES PARTIES PRENANTES.

En plaçant l'humain au cœur de notre démarche, nous permettons à nos collaborateurs de devenir de véritables moteurs de notre impact sociétal.

Par cette dynamique collective, nous transformons l'engagement individuel en une force de transformation positive pour l'ensemble de notre écosystème.

Notre volonté de fédérer une communauté active témoigne de notre conviction que la performance de l'entreprise est indissociable de son utilité sociale.

# Notre Comité de mission

## La société à mission et son comité

La qualité de société à mission a été introduite par la loi Pacte du 22 mai 2019.

Elle permet à l'entreprise d'afficher ses engagements sociaux et environnementaux à travers la formulation de sa raison d'être et d'objectifs opérationnels qu'elle se fixe.

Cette loi impose également que les modalités du suivi de l'exécution de la mission soient inscrites dans les statuts de l'entreprise. Ces modalités prévoient qu'un comité de mission, distinct des organes sociaux, et devant comporter au moins un salarié, soit chargé exclusivement de ce suivi.

**Chez Ecofi, notre Comité de mission s'est réuni 2 fois en 2025, les 17 janvier et 16 juin.**

## Son rôle

Introduit par la loi Pacte, le comité de mission est un organe de gouvernance dédié au suivi de la mission d'une entreprise. Il assume deux rôles principaux : d'une part, il évalue l'efficacité des actions menées au regard des objectifs sociaux et environnementaux - et, d'autre part, il se livre à un questionnement sur la pertinence des actions et des stratégies, permettant à l'entreprise d'affiner sa démarche et d'anticiper les défis.

**Chez Ecofi, notre Comité de mission est composé de 10 membres - dont un salarié volontaire - sous la présidence de Laurence SCIALOM, professeure des universités, spécialiste de finance et de transition écologique.**

## Sa constitution

**Laurence SCIALOM** - Professeure des Universités - Présidente du Comité éthique et de mission

**Sandrine BLANC** - Enseignante-chercheuse à l'INSEE

**Alain CANDERLÉ** - Directeur général d'Ecofi

**Laurent COUDERCHER** - Directeur de l'Impact du Crédit Coopératif

**Geneviève GUÉNARD** - Ex-Présidente de la SIDI

**Claire MARTINETTO** - Présidente du Directoire d'Ecofi

**Laurence MORET** - Secrétaire générale de la Fondation Crédit Coopératif

**Karol SACHS** - Retraité du Crédit Coopératif

**Pierre-Antoine VARIN** - Président du Cèdre Finance Éthique

**Florent WABONT** - Économiste chez Ecofi

## Rencontre avec Laurence MORET

Secrétaire générale de la Fondation Crédit Coopératif

Je suis entrée au Comité éthique et de mission « avant qu'il n'existe ». À l'origine, j'avais rejoint la mission Financements solidaires et alternatifs du Crédit Coopératif, qui avait contribué dans les années 2000 à créer Choix Solidaire.

Or, avec Karol Sachs, mon manager, il nous avait paru important à l'époque de réunir des personnalités qualifiées au sein d'un comité éthique pour découvrir les nouvelles pratiques européennes et se tenir informés des évolutions de la finance dite « éthique ».

**Je viens d'être réélue pour un nouveau mandat, et j'espère apporter au Comité [...] des contributions utiles à ses travaux pour les années à venir.**

Il s'agissait alors d'envisager la possibilité d'appliquer ces nouveautés aux fonds sous gestion dans un processus d'amélioration continue des pratiques.

Ce comité a pris fin pour revoir le jour quelques années plus tard sous forme de Comité éthique et de mission d'Ecofi lorsque la société de gestion est devenue entreprise à mission.

Et j'ai eu la joie d'y être élue, me permettant de découvrir le processus d'innovation permanente d'Ecofi pour une finance porteuse de sens, la ténacité des équipes pour mener à bien des changements structurants et s'opposer à des tendances de la profession contraires aux convictions de l'entreprise.

Le fait que ce Comité ait pour enjeux aussi bien l'éthique que la mission est très complémentaire, car il s'agit de lier l'objectif extra-financier des fonds avec la stratégie et la gestion de l'entreprise.

Si cette approche semble relever du bon sens, elle n'est pas toujours évidente dans le monde de la finance : Ecofi s'applique à elle-même les exigences demandées aux entreprises cotées qui sont sélectionnées dans les portefeuilles.

C'est un cercle très vertueux.

Je viens d'être réélue pour un nouveau mandat, et j'espère apporter au Comité - par mon engagement pour une finance porteuse de sens - des contributions utiles à ses travaux pour les années à venir. Car Ecofi est et doit rester une société de gestion de référence, qui montre qu'une voie équilibrée entre professionnalisme et démarche sociétale poussée est possible.



**Laurence MORET**

Secrétaire générale de la Fondation Crédit Coopératif

## L'avis du Comité

Cet exercice 2025 marquant l'échéance de la plupart des objectifs opérationnels initialement fixés, le présent rapport dresse un bilan de la trajectoire accomplie.

Le Comité émet **un avis favorable** concernant l'accomplissement de la mission menée par Ecofi.

# Notre feuille de route

Depuis l'an dernier, Ecofi a franchi une étape majeure de son histoire en faisant évoluer sa raison d'être. Ce changement n'est pas une simple formalité : il exprime notre volonté profonde d'aligner plus encore étroitement notre modèle économique avec les besoins environnementaux, sociaux et de gouvernance de notre société.

Cette nouvelle boussole a naturellement conduit à une refonte partielle de nos objectifs statutaires comme opérationnels.

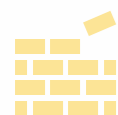
Nous avons choisi de conserver les deux premiers objectifs statutaires de notre raison d'être. Ces piliers historiques, qui ont guidé l'entreprise depuis sa création, restent le socle de son identité. Nous en avons toutefois profité pour revoir certains de leurs objectifs opérationnels afin de répondre toujours plus précisément aux besoins de la Place et de nos parties prenantes.

Chez Ecofi, nous sommes convaincus que l'impact se matérialise par l'engagement de nos collaborateurs ; c'est pourquoi nous avons choisi de les placer au centre de notre stratégie. Ainsi, le travail d'équipe, le partage des idées et l'ancrage de pratiques de consommation responsable se traduisent par des actions concrètes au sein de la société.

Les collaborateurs engagés d'Ecofi sont les premiers ambassadeurs de ses valeurs, participant activement à la promotion d'une finance plus responsable et durable, contribuant ainsi à un impact positif tangible pour l'ensemble de ses interlocuteurs.

Pour traduire cette vision globale en actes, nous avons mobilisé l'ensemble de nos parties prenantes pour définir, ensemble, un nouveau socle d'engagements. Cette démarche participative garantit que nos ambitions sont à la fois audacieuses et ancrées dans la réalité de notre métier d'investisseur.

L'atteinte de ces nouveaux objectifs est pilotée par des indicateurs de mesure (KPIs) rigoureux, désormais suivis par nos référents experts internes.



Objectif en cours de réalisation



Objectif atteint



Objectif non atteint



01  
→

## CONTRIBUER PAR NOTRE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ET D'INFLUENCE À L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES RESPONSABLES DES ÉMETTEURS ET DE LA PLACE.

**Dans le cadre de sa mission visant à promouvoir des pratiques responsables et durables, Ecofi a mis en place un suivi rigoureux des actions entreprises. Ce suivi s'inscrit dans une démarche proactive, où notre politique d'investissement et d'influence vise à initier des changements significatifs.**

Chez Ecofi, nous veillons à ce que nos ambitions théoriques se traduisent par des actions concrètes et mesurables. Concernant notre premier engagement, le passage à l'indicateur PAI 12 est une avancée majeure : il nous impose une métrique bien plus stricte et contraignante que l'ancien ODD 5 pour garantir une réelle parité Femme/ Homme.

A propos de la transparence sur les controverses, nous travaillons à élaborer des notes qui permettent de rendre compte et de comprendre pourquoi ces entités sont exclues de notre processus d'investissement.

Pas de dénigrement, juste des faits.

Enfin, pour l'objectif #03 sur la biodiversité, nous avons à coeur de garantir la crédibilité de notre offre et avons préféré ajuster le calendrier du projet, qui n'est évidemment pas abandonné, simplement repoussé.



**Alix Roy**  
Responsable ISR

### #01

#### 5 fonds alignés sur 1 ou plusieurs ODD

Avant le 31/12/2025



L'année 2025 a marqué un tournant majeur dans notre méthodologie en remplaçant l'ODD 5 (Égalité des sexes) par l'indicateur PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) parmi les objectifs de gestion des fonds labellisés ISR. Ce passage à l'indicateur PAI 12 permet d'adopter une métrique plus précise et contraignante, tout en restant aligné avec la thématique de parité Femme/ Homme portée par l'ODD 5.

La SICAV Choix Solidaire contribue aux ODD 3 (bonne santé & bien-être) et ODD 8 (travail décent et croissance économique) des Nations Unies, ainsi qu'au PAI 12, en ayant un pourcentage d'actifs alignés supérieur à celui de son univers d'investissement.

11 autres fonds Ecofi, labellisés, prennent en compte le PAI 12 dans leur objectif de gestion, en veillant à avoir un pourcentage d'alignement supérieur à celui de son univers d'investissement.

### #02

#### Transparence sur les controverses

Avant le 31/12/2027



En 2025 Ecofi a étudié la faisabilité, notamment d'un point de vue contractuel avec le fournisseur de données MSCI Solutions, de la publication d'informations relatives aux controverses.

Des scénarios répondant à 3 enjeux stratégiques ont été élaborés :

- la maîtrise des risques financiers et réputationnels
- le renforcement de la sélectivité ISR
- l'exigence de transparence envers les parties prenantes d'Ecofi

Les équipes ISR travaillent désormais à l'évaluation et l'élaboration de ces notes, qui trouveront leur place dans nos prochains rapports d'impact.

### #03

#### Intégration dans nos fonds thématiques d'un objectif de biodiversité

Avant le 31/12/2025



En 2025, l'analyse des outils proposés par nos fournisseurs de données a révélé des marges de progression importantes (données volatiles, couverture partielle du Scope 3, etc.) et nous oblige à ajuster notre calendrier.

L'ambition d'intégrer la biodiversité au sein de nos stratégies reste toutefois une priorité.

Le projet est reporté pour garantir sa robustesse, avec l'ambition de lancer un fonds thématique dédié à la biodiversité d'ici la fin de l'année 2026.

# 02

## CONTRIBUER À RÉPONDRE AUX BESOINS FINANCIERS DE L'ESS.

**Convaincus que le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire est le moteur d'un modèle économique plus durable, nous renouvelons notre engagement à mobiliser les ressources nécessaires pour soutenir des projets à fort impact social et environnemental.**

Le premier objectif, arrivé à échéance fin 2025, et lié au renforcement des flux de financement vers les entreprises solidaires offre un bilan contrasté. Malgré une mobilisation importante de nos équipes, le niveau d'exigence que nous nous étions fixé n'a malheureusement pas pu être atteint. Cette situation nous pousse à analyser lucidement les freins rencontrés pour adapter nos futures modes de fonctionnement.

En contrepartie, notre dynamique ne s'essouffle pas, comme le montre l'introduction de deux nouveaux objectifs opérationnels. Le premier intègre une volonté forte de diversification de nos investissements solidaires, tandis que le second structure désormais notre propre politique d'achats en ciblant les fournisseurs de l'ESS.

Cette nouvelle « feuille de route » s'inscrit dans un paysage où la capacité des acteurs financiers à orienter durablement les capitaux vers des projets à fort ancrage social et environnemental devient le pivot incontournable de la transition juste.



**Gabriel Saumier**  
Analyste solidaire

### #01

#### Augmentation de 20%\* des flux de financement des entreprises solidaires

Avant le 31/12/2025

ANNÉE	SOMME DES FLUX	ÉVOLUTION
2022	15 134 703,41 €	
2023	12 966 300 €	-14,3 %
2024	15 268 734,65 €	+0,9 %
2025	16 543 909,55 €	+9,3 %

\*Année de référence 2022

Malgré une progression des encours remarquable (+ 16,9 %) depuis le 31/12/2021 sur les fonds solidaires, portée à la fois par une collecte dynamique et une bonne tenue des performances, la progression des flux de financement n'a pas suivi le même rythme en raison, en particulier, d'un allongement de la durée des concours apportés.



### #02

#### Diversifier nos investissements solidaires

Avant le 31/12/2027

Dans le prolongement des orientations 2024, nous avons poursuivi notre engagement en faveur d'un ancrage territorial élargi et plus équilibré en renforçant notre présence hors Ile-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes. En 2025, nous affichons déjà une belle dynamique avec **6 nouvelles entreprises à fort impact social et environnemental** présentes dans nos portefeuilles.

- EPAL
- Coop de Construction
- Ensovo
- Prospectus
- Saprena
- Tribord

Forts de ce premier jalon, nous poursuivons notre travail de sourcing afin, non seulement d'atteindre notre objectif de 10 entreprises d'ici 2027, mais également de maximiser durablement la portée de notre utilité sociale.



### #03

#### Sélectionner les fournisseurs de l'ESS

Avant le 31/12/2026

L'objectif ici est d'orienter dans la mesure du possible notre politique d'achats et d'organisation d'événements vers des acteurs issus du monde de l'Économie Sociale et Solidaire. Pour transformer cette ambition en pratique durable et impliquer activement nos équipes clés, nous avons structuré notre démarche.

Ainsi, lors de la recherche de fournisseurs, nous veillons à ce que chaque consultation ou appel d'offres intègre systématiquement au moins un acteur de l'ESS parmi les partenaires interrogés.

Le déploiement de ce mode opératoire nous permettra de mesurer l'évolution de nos pratiques responsables.



03



## CRÉER ET ENTREtenir UNE COMMUNAUTÉ DE SALARIÉS ENGAGÉS AU BÉNÉFICE DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES PARTIES PRENANTES.

Ecofi a fait le choix stratégique en 2025 de faire évoluer ses objectifs statutaires afin d'ancrer encore plus profondément la responsabilité sociétale au cœur de son collectif humain. Ce nouvel objectif traduit notre conviction profonde : la performance durable d'une entreprise de conviction ne peut se concevoir sans l'implication active de ceux qui la font vivre au quotidien.

Pour donner corps à cette nouvelle ambition, notre démarche s'articule désormais autour de trois indicateurs de performance clés.

Le premier consiste à favoriser l'engagement global des salariés, un levier indispensable pour Ecofi, car des collaborateurs pleinement investis renforcent la cohérence entre nos valeurs affichées et notre offre.

Le deuxième indicateur vise à stimuler l'idéation au sein du collectif, un objectif concrétisé cette année par le lancement d'un *think tank* interne destiné à libérer l'intelligence collective, à encourager la prise de parole et à faire émerger des solutions innovantes face aux défis que nous rencontrons.

Enfin, le troisième indicateur s'attache à intégrer les pratiques de consommation responsable au travail, une démarche qui ambitionne de transformer chaque collaborateur en un *consom'acteur* au sein même de l'entreprise, en alignant nos gestes quotidiens et nos modes de fonctionnement internes avec les exigences environnementales.

En plaçant ainsi l'humain et la cohérence écologique au centre de notre gouvernance, Ecofi pose les jalons d'un modèle d'entreprise collaborative, espérant inspirer l'ensemble de notre écosystème financier dans les années à venir.



**Morgane Quinet**  
Responsable Communication interne, RSE & Mission

### #01

#### Favoriser l'engagement des salariés

Au 31/12/2027

Ce nouvel indicateur a l'ambition d'atteindre un taux de participation de 80% des collaborateurs à « au moins une action solidaire par an ».

Fin 2025 a posé les premiers jalons du programme d'engagement avec la mise en oeuvre d'actions concrètes :

- Action Contre la Faim : 12 juin 2025
- Educap City : 24 juin 2025



Au 31/12/2025 :

Taux d'engagement à **29 %**

Cette dynamique, lancée en 2025, se poursuit activement avec la diversification des actions solidaires proposées et le renforcement de la communication interne pour valoriser l'impact des premiers collaborateurs engagés.

### #02

#### Favoriser l'idéation au sein du collectif

Au 31/12/2025

L'objectif ici était d'impliquer durablement les collaborateurs dans la co-construction des solutions de demain à travers un dispositif d'idéation. L'année 2025 a marqué le lancement officiel du *Shadow Codir*, composé de 6 groupes de travail dont les thématiques variées abordent aussi bien le positionnement de notre structure que la recherche de solutions et de création d'indicateurs financiers et extra-financiers pertinents.

L'enjeu des exercices 2026 et 2027 sera de transformer ces réflexions collaboratives en projets concrets et applicables.

### #03

#### Intégrer les pratiques de consommation responsable

Au 31/12/2026

À fin décembre 2025, la structuration du dispositif et l'identification des leviers d'actions ont été validées.

La feuille de route pour 2026 s'articule autour de 3 piliers majeurs :

- **Sensibilisation et formation des collaborateurs :**  
Déploiement d'ateliers de sensibilisation aux éco-gestes
- **Organisation de journées thématiques :**  
Mobilisation régulière et collective pour animer la communauté.
- **Création d'une charte « au quotidien » :**  
Rédaction de référentiels communs de bonnes pratiques pour formaliser et guider les choix quotidiens de consommation dans nos locaux.

# Droit de suite

**L'exercice 2025 marque une étape clé dans l'affirmation de notre identité d'investisseur responsable.**

Le recul de nos exercices passés, mis en lumière par les résultats de nos indicateurs stratégiques, nous a offert une opportunité précieuse d'apprentissage et d'évolution.

D'un côté, **nous saluons de grandes réussites collectives** qui démontrent la solidité de nos engagements opérationnels. Qu'il s'agisse de l'alignement de nos fonds sur les Objectifs de Développement Durable (ODD), de la forte dynamique de sensibilisation de nos équipes aux enjeux sociaux et environnementaux, ou encore de la concrétisation de projets collaboratifs permettant aux salariés de s'exprimer sur nos grandes orientations, **nos victoires sont concrètes et ancrées**. De même, notre soutien aux associations de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) témoigne de notre impact territorial direct.

D'un autre côté, confrontés à des objectifs exigeants, comme la réduction de notre empreinte carbone ou l'augmentation de nos flux de financement d'entreprises solidaires, nous avons réalisé que certains de nos objectifs statutaires manquaient de pertinence. Ce constat, loin d'être un renoncement, nous pousse à engager une réflexion approfondie et à repenser notre stratégie dans sa globalité. Par conséquent, nous avons pris la décision de réviser plusieurs de nos indicateurs pour les rendre plus ambitieux, pertinents et adaptés aux réalités actuelles de notre marché.

**La poursuite de nos ambitions passées ne s'arrête pas là ; elle se transforme pour gagner en efficacité.**

Pour porter cette nouvelle dynamique et faire vivre ces objectifs au quotidien, nous croyons résolument que le pilotage de notre mission doit être partagé.

**C'est ici que le rôle de nos référents experts internes prend tout son sens.**

Véritables ponts entre la stratégie et «le terrain», ils assurent une transmission fluide et efficace de nos engagements auprès de l'ensemble des collaborateurs. En multipliant les visages associés à nos objectifs opérationnels, **nous faisons le choix d'une responsabilité incarnée, humaine et collective**.

**Ensemble, forts de nos acquis et conscients des défis qui nous attendent, nous ouvrons le chapitre suivant de la finance engagée chez Ecofi.**

